



GROUPEMENT DEPARTEMENTAL FORCE OUVRIERE

SERVICES PUBLICS et SERVICES de SANTE de LOIRE-ATLANTIQUE

Bourse du travail F. Pelloutier 2 place de la gare de l'état - 44200 NANTES
E-mail fab.bouron@orange.fr 06 81 55 66 34

Préfecture de la Loire-Atlantique

Mr le Préfet de Loire-Atlantique
6 quai Ceineray – BP 33515
44035 Nantes Cedex 1

COURIER RECOMMANDE A/R

Objet : Préavis de Grève du 22 mai au vendredi 4 juillet 2025

Nantes, le lundi 12 mai 2025

Mr le Préfet,

Conformément aux dispositions prévues par le Code Général des Fonctionnaires et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par le Groupement Départemental des personnels des services publics Force Ouvrière de Loire-Atlantique de déposer un préavis de grève du jeudi 22 mai 2025 au vendredi 4 juillet 2025 minuit. Il concerne l'ensemble des agents et des personnels travaillant dans les écoles, relevant de notre Fédération.

Ce préavis de grève couvrira les initiatives et mobilisations de nos syndicats sur l'ensemble du territoire départemental. Il couvrira également les absences de l'ensemble des personnels de la Fonction territoriale, notamment concernant les revendications suivantes :

- L'amélioration des conditions de travail,
- Un(e) ATSEM à temps complet par classe,
- Un remplacement systématique d'un(e) ATSEM par classe lors d'arrêt maladie,
- La revalorisation du cadre d'emplois,
- Les mesures de reclassement des ATSEM en cas d'inaptitude physique et/ou souhaitant poursuivre leur carrière dans un autre cadre d'emplois,
- Un accès à la catégorie B pour l'ensemble des personnels ATSEM,
- Un accès à la catégorie active,
- L'extension du protocole ségur (183€/nets) à tous les agents et les personnels de la fonction publique territoriale et en particulier au cadre d'emplois des ATSEM,
- Une revalorisation immédiate à hauteur de + 31% du point d'indice ainsi qu'une revalorisation de l'ensemble des grilles indiciaires pour compenser la perte de pouvoir d'achat depuis 2000.

Nous vous prions de croire, Monsieur le préfet, à l'assurance de notre considération distinguée.

Fabrice BOURON

Secrétaire Départemental Force Ouvrière
des Services Publics de Loire-Atlantique